

Le Petit Potin de Saint-Germain

JANVIER
2015

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR



Dans ce numéro

Municipalité **P.1**

Associations, rendez-vous **P.2 et 3**

Missions d'intérêt local **P.3**

Les gens, Infos pratiques **P.4**

L'édito du Maire

Que retenir de l'année qui s'achève ?

Entre la morosité persistante de notre économie, des réformes qui se succèdent sans qu'on n'entrevoie le bout du tunnel, les discours embarrassés de ceux qui nous gouvernent..., 2014 ne restera décidément pas dans les annales comme une année de grande sérénité !

Faut-il donc se résigner en attendant des jours meilleurs ?

Eviter ceux qui sont touchés par la crise de peur d'être contaminé ? Se replier sur soi en espérant être épargné ?

Il y a évidemment d'autres chemins possibles : avoir davantage confiance en nous et en nos capacités à relever la tête ; créer, innover, essayer, ne pas attendre des autres des solutions hypothétiques mais les chercher par nous-mêmes ; aller au-devant de ceux qui ont des difficultés ; sonner à la porte de ce voisin qu'on ne croise plus depuis quelque temps pour savoir comment il va ; proposer notre aide à ceux qui en ont besoin... Aller de l'avant en somme sur tous les sujets et reprendre la main sur notre avenir plutôt que de le subir.

Pour 2015, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de vivre avec bonheur votre avenir d'habitant, de parent et de citoyen.

En attendant, excellentes fêtes de fin d'année à tous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Renaud George

Municipalité & Métropole

Chaque mois, dans le Petit Potin, la municipalité vous informe de l'avancée des travaux et des dossiers "bouclés".

■ Beaucoup d'entre vous nous l'ont dit : grâce à l'intervention de notre prestataire, notre village est enfin débarrassé de la majorité de ses graffitis. Naturellement, il en reste encore quelques uns qui se voient d'autant plus... qu'il y en a peu ! N'hésitez pas à nous signaler ceux qui nous auraient échappé ou les nouveautés à effacer !

■ C'est dans une ambiance très festive que s'est déroulée cette année aux Hautannes le traditionnel repas des aînés. Repas d'excellente qualité mitonné par un cuisinier Saint-Germinoise, chants, danses... De l'avis de tous, une très belle réussite à réitérer dès l'année prochaine !

■ Discussions étroites avec le Grand Lyon (très prochainement Métropole) pour caler les travaux qui seront menés sur notre commune d'ici 2020 dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissements.

Impôts locaux : augmentation zéro

Nous avons depuis longtemps l'habitude en France d'augmenter les impôts dès que nous avons de nouvelles dépenses à financer. Si la situation financière de notre commune est aujourd'hui très fragile, nous avons fait le choix en 2014 de ne pas augmenter les taux des taxes communales. Nous considérons en effet que notre responsabilité d'élus nous impose de choisir d'autres voies pour assurer la continuité du service rendu aux habitants et pour poursuivre le développement de notre commune. Ainsi, nous travaillons au quotidien pour retrouver des marges de manœuvre dans une meilleure organisation de nos services et dans la simplification de nos modes de fonctionnement. Toutefois, certains Germinoise ont vu leur taxe d'habitation et/ou foncière fortement augmenter, pour certains de plus de 50 % ! En cause, essentiellement la révision de la valeur locative cadastrale. Explications. En France, une valeur locative est attribuée par l'administration fiscale à chaque loge-

ment. La base actuelle datant de 1970, les valeurs locatives sont mises à jour par les services fiscaux lors de changements dans les propriétés bâties (constructions nouvelles, démolitions, addition, changement d'affectation, rénovations,...), les premiers impactés étant donc les logements dans lesquels ont été fait des aménagements. La CCID (Commission communale des Impôts Directs), composée notamment de contribuables de la commune, participe également à l'évaluation de la valeur locative en dressant une liste de locaux de référence et en établissant les tarifs d'évaluation pour ceux-ci. Son rôle est consultatif. Pour les locaux professionnels, même principe, la valeur locative servant de base au calcul de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises). Si vous estimez que la valeur locative de votre logement est surévaluée, vous avez la possibilité de vous faire communiquer la fiche de calcul de cette valeur par l'administration fiscale, et éventuellement de la contester.

■ Deux rencontres avec les élus des communes de Chasselay et Couzon au Mont d'Or dans le cadre des négociations communes pour l'acquisition de matériels de vidéoprotection (caméras, serveur et installation) afin d'optimiser et de réduire les coûts.

Demandes et réclamations

Problèmes de collecte des ordures, inondation, présence de rats, égout bouché, signalisation routière en panne, trou dans la chaussée... Pour toutes vos demandes et réclamations, nous vous conseillons

de contacter le GRECO (Gestion des REclamations COMMunautaires) qui centralise les demandes, les achemine vers le service du Grand Lyon compétent et trace leur résolution. Dès le 1er janvier 2015 avec les nouvelles compétences de la Métropole, vous pourrez également formuler vos demandes concernant insertion, personnes âgées, handicap, logement, mobilité, famille, collèges, culture et sport, délinquance, santé...

Pour effectuer votre demande à GRECO :

04 78 63 40 00

(de 7h30 à 18h30)

[centredecontacts](mailto:centredecontacts@grandlyon.org)

@grandlyon.org

Les conseillers municipaux



Hélène
PARTAGEOT
CCAS,
action sociale



Marie-Danielle
PILLARD
CCAS, déléguée
au cimetière



Jean
SYBORD
Travaux, commission
transport & mobilité



Brigitte
VALETTE
Fleurissement,
transport & mobilité

Prochains numéros : 5 février, 20 mars, 5 mai, 20 juin.

Interdictions le 31 décembre

Pour des raisons de sécurité la nuit du Jour de l'An, un arrêté préfectoral du 17 décembre 2014 régleme certaines pratiques :

- la consommation d'alcool, la détention ou l'utilisation de pétards, sur la voie publique est interdite entre 20 h et 6 h du matin.
- la vente de carburant en récipient portable est interdite du 31 décembre 2014 à 8 h du matin au 1er janvier 2015, 8 h du matin.

A votre porte. Ouvrir... ou pas !

Jusqu'au 7 avril 2015, le Sytral (organisme qui détermine les besoins en déplacements dans l'agglomération lyonnaise) réalise une grande enquête auprès d'un large échantillon de la population (plus de 20 000 foyers interrogés). Vous pouvez donc être sollicités pour accueillir un agent enquêteur qui interrogera chaque membre de votre foyer (à partir de 5 ans) sur ses habitudes de déplacements. Les résultats de cette enquête détermineront les besoins en transport pour les 10 prochaines années. La municipalité vous invite à recevoir cet agent qui sera muni d'une carte professionnelle. A noter : les foyers tirés au sort pour participer à cette enquête reçoivent au préalable un avis par courrier afin de prendre rendez-vous avec l'enquêteur.

Attention au gaz ! L'ouverture de la concurrence sur le marché du gaz de ville s'accompagne de dérapages... des vendeurs tournent régulièrement sur la commune avec un discours très « habile » : « Nous venons pour votre compteur de gaz », « Nous venons pour le gaz, il semblerait que vous ayez une facture de plus de xx Kw/h », « C'est pour le gaz, il semblerait qu'il y ait un problème avec votre compteur », etc. Nous vous conseillons la plus grande prudence et, surtout, de ne signer aucun papier sans vous être renseignés sur la société, la réalité des tarifs et des engagements. Notez bien qu'en cas de démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation légal de 14 jours sans avoir à justifier de vos motifs ni à payer de pénalité.

Les calendriers des éboueurs n'existent pas ! De faux cantonniers et éboueurs tentent de vendre des calendriers ou de demander des étrennes. Nous vous rappelons que la vente de calendriers par des agents de la fonction publique, ou travaillant pour le compte d'une institution publique, est strictement interdite par la loi, et appelle à la plus grande vigilance.

Recrudescence de cambriolages. Après une période d'accalmie, la gendarmerie observe actuellement une recrudescence des cambriolages sur le Val de Saône. Notez qu'il est fréquent que ces cambriolages aient lieu en journée et même lorsque vous êtes présent à votre domicile. Nous vous invitons à penser à bien fermer portes et fenêtres et à signaler immédiatement (gendarmerie : 17) toute tentative d'intrusion ou comportement suspect.

Associations, rendez-vous & manifestations

Samedi 10 janvier, 14 h 30

Vœux du Maire et de la Municipalité

Les Saint-Germinoises sont conviés le samedi 10 janvier 2015 à 14 h 30 salle Maryse Bastié pour recevoir les vœux du Maire et de la Municipalité. Pour bien commencer l'année ensemble, l'après-midi se poursuivra avec des animations : spectacles du CAJ et de l'école de musique, atelier pour les enfants, tables de jeux... et la traditionnelle galette ! Pour le confort de nos aînés, un espace leur sera réservé.

Samedi 17 janvier, à partir de 19 h

Soirée danse

Germin'Actions vous propose de venir danser, vous amuser, rencontrer des amis lors de sa grande soirée danse annuelle animée par Sonja et Christian Becker, salle Maryse Mastié. La soirée est ouverte à tous les âges. Venez avec vos conjoints, amis... Musiques et danses variées seront à l'honneur. Repas partagé : chacun apporte un plat à mettre en commun pour un buffet convivial ! Libre participation dans la célèbre chaussette de l'association. Buvette sur place. Contacts : selgerminoises@hotmail.fr ou par téléphone : 06 82 61 48 14

25 janvier, 16h

Audition de l'école de musique

Salle Georges Brassens à partir de 16h. Entrée gratuite et ouverte à tous. Contacts : Maryse VERNAISON : 07.61.10.90.36 Gérard MOREL : 06.87.35.14.69. musique-et-culture.com

Jusqu'au 28 décembre

Sindbad le Marin

Proposé par Intrigant's Compagny, ce spectacle familial associant jeu et chansons raconte l'histoire des sept voyages de Sindbad le Marin, telle qu'elle est contée par Shéhérazade dans les Mille et une nuits. Le décor se transforme en fonction des aventures extraordinaires du héros, qui évolue dans un monde merveilleux. Spectacle conçu et mis en scène par Alexandre Dufaux.

23 et 24 décembre à 14h30
27 et 28 décembre à 16h
Salle Georges Brassens
Entrée : 12 €, 8 € moins de 12 ans

Testé et approuvé Un stage d'arts martiaux

Les 29 et 30 novembre derniers, Atemi Mont d'Or a organisé un week-end d'arts martiaux à Saint-Germain, animé par Paolo Magagnato, expert européen de l'école taïwanaise Cheng Ming, dont Atemi est le représentant français. J'ai participé à la première journée de stage. Notes et impressions d'une débutante...

La matinée du samedi est consacrée à la boxe chinoise. Pas de gants ni de risques de se prendre un mauvais coup. C'est une technique très douce, sans esprit de violence et précisément destinée à éviter les conflits physiques. Après un échauffement, les participants répètent des gestes et des positions d'attaque ou de défense montrés et expli-

La ludothèque recherche des bénévoles

Vous disposez de quelques heures, l'association La Bonne Pioche qui gère la ludothèque de Saint-Germain recherche des bénévoles pour participer à ses actions. Contact : ludobonnepioche@laposte.net

Conseils municipaux

La Municipalité convie les Saint-Germinoises à assister aux conseils municipaux. Durant ceux-ci, un temps d'échange avec le public est toujours proposé, celui-ci étant l'occasion d'échanger avec tous les élus. L'ordre du jour est affiché en mairie et sur www.sgmo.net trois jours avant la séance. Prochains conseils les jeudis 5 février et 5 mars à 19 h.

Spectacle familial, théâtral et musical

Sindbad, le marin

d'après un conte des mille et une nuits
Conception artistique et mise en scène
Alexandre Dufaux

Spectacle familial
3 - 12 ans

St Germain au Mt d'Or

Salle Georges Brassens
Chemin de maintenance

DECEMBRE 2014

21, 22, 23, 24, 27, 28
lun, mar, mer à 14h30
sam et dim à 16h

12 €
8 €

Rés. / rens. :
04 78 98 26 46



Envoyez vos infos à publier : com@sgmo.net (internet et Pe

arts martiaux avec Atemi Monts d'Or

qués par Paolo Magagnato, qui passe ensuite auprès de chacun pour corriger la posture. Il nous présente ensuite des exemples de « combats ». Par deux, nous essayons de les reproduire au mieux. Difficile d'effectuer les gestes et les enchaînements la première fois. La plupart des participants ont déjà eu l'occasion de pratiquer lors de précédents stages et la différence est nette ! La maîtrise du geste s'acquiert avec la répétition. Illustration avec la réalisation des déplacements d'un animal, le cheval pour les plus débutants d'entre nous. Guidés par deux enseignants partenaires de Paolo, nous répétons plusieurs fois les pas et les gestes, qui ne doivent rien au hasard, mais correspondent à un mouvement de l'animal. D'où l'im-

portance d'être précis ! Nous nous retrouvons après le déjeuner pour une après-midi de tai chi chuan, toujours sous la houlette de Paolo Magagnato et de ses partenaires. Après un échauffement et l'accomplissement de quelques enchaînements de base, nous nous répartissons en plusieurs groupes, selon notre niveau. Les débutants travaillent longuement la « première section », enchaînements initiaux du tai chi chuan. Puis, nous répétons et maintenons différentes positions symbolisant l'arbre, en lien avec le ciel et la terre, via ses racines. Là encore, chaque geste a un sens. En médecine chinoise, ces postures correspondent à des organes. Leur pratique régulière favorise la circulation du chi – l'énergie –

dans le corps et l'équilibre des organes. L'enseignant de notre groupe détaille et explique les positions et nous corrige individuellement, au millimètre près et avec une grande bienveillance. L'après-midi s'achève : les exercices ont été intenses, mais dans une atmosphère amicale, sans esprit de compétition et particulièrement ouverte aux débutants. Une découverte très enrichissante !

Géraldine Masson

À noter : cours d'essai gratuits pendant tout le mois de janvier

Renseignements
sur les cours et ateliers
au 04 78 91 45 50
et sur le site d'Atemi,
www.atemimontdor.com

Les Missions d'Intérêt Local

Quelques heures, quelques jours, quelques mois à consacrer à votre village ? Les missions d'intérêt local vous permettent de vous investir sur des projets concrets et intéressants pour faire avancer votre commune dans tous les domaines.

Fête de la Saint-Germain

MIL9 Le but : Permettre à notre village d'être animé et vivant grâce à une manifestation de grande envergure et aux activités multiples et variées. La date prévisionnelle se situera courant septembre 2015. Quelques rares personnes isolées, malgré toute leur envie et toute leur bonne volonté, seraient dans l'incapacité de donner l'ampleur attendue et méritée à cette manifestation. Plus nous serons nombreux, plus cette fête pourra être importante et fédératrice. La mission : Préparer et organiser, au sein d'une équipe dynamique et aux idées fécondes, cette grande fête rassemblant tous les Saint-

Germinoises pour célébrer leur village (lieux, parcours, expositions, animations, ventes, épreuves, soirée à thème...). **Les compétences qui nous intéressent** (mais qui sont loin d'être exclusives) : toutes ! avoir de belles et bonnes idées... qui soient réalisables, capacité de planification et d'organisation, concertation au sein d'une équipe, aptitude à mener à terme un projet...

Vous voulez faire "bouger" Saint Germain ? Alors mobilisez-vous... un peu, beaucoup, à la folie : il y en a pour tous les goûts !

Intéressé(e) ? Écrivez-nous à : missions@sgmo.net en indiquant la référence (MIL9) de la mission, ou passez nous voir en Mairie et donnez vos coordonnées pour être candidat.

Nouveaux arrivants

Les nouveaux Saint-Germinoises arrivés sur notre commune en 2014 sont invités à un petit déjeuner à la mairie le samedi 17 janvier à 10 heures pour être accueillis par l'équipe municipale. Merci de vous faire connaître et de nous indiquer votre présence à bb@sgmo.net ou au secrétariat de la mairie. Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion,... ou avant !

Collecte des sapins de Noël

Comme chaque année, vous avez la possibilité de vous débarrasser de vos sapins de Noël en les déposant dans la cour de la Mairie entre le 3 et le 17 janvier où ils seront récupérés par les services de la Métropole pour être acheminés dans un centre de compostage. Nous vous rappelons à cette occasion que le brûlage est interdit sur la commune et dans l'ensemble du département.

Enquête publique

Ouverture d'enquêtes publiques conjointes dans le cadre de la modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme de la communauté Urbaine de Lyon et de la modification de périmètres de protection des monuments historiques du lundi 19 janvier 2015 au mardi 24 février 2015 inclus. Notre commune est concernée par la modification de l'emplacement réservé sur le parking de l'école, afin de prendre en compte la rénovation de la chapelle ainsi que la préservation du parking.

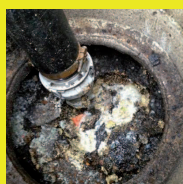
L'ensemble des documents pourra être consulté en Mairie aux heures d'ouverture. Un registre sera à disposition pour recevoir les observations.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Neuville sur Saône le jeudi 22 janvier de 9h à 12h, à la mairie de Collonges au Mont d'Or le mardi 3 février 2015 de 9h à 12h, à la mairie de Cailloux sur Fontaines le mercredi 11 février 2015 de 9h à 12h et à la mairie de Fontaines sur Saône le samedi 14 février de 8h30 à 11h30.

Eau INFO

Prévention

> Halte aux sables et aux graisses dans le réseau d'assainissement



A savoir

Toute matière solide, liquide ou gazeuse rejetée dans les égouts peut être la cause :

- > d'une menace pour le milieu naturel : la Saône
- > de mauvaises odeurs
- > d'égout bouché
- > d'une dégradation de la station d'épuration
- > d'un danger pour le personnel d'exploitation
- > de dépenses supplémentaires pour la collectivité

Ni sables, ni graisses

Les sables de chantier et les graisses détériorent la station d'épuration de Saint-Germain-au-Mont d'Or. Ces déchets doivent donc être traités par une entreprise spécialisée pour valorisation.

Le déversement de sables et de graisses dans les égouts, détériore la station d'épuration.

Ensemble préservons le milieu naturel !

Contact : Grand Lyon - Eau - 04 69 64 54 71

Le retour de Camille

Après la naissance de sa charmante petite Léonie, la toujours souriante Camille vient de reprendre les rênes de son salon de coiffure. Mais un retour ne signifie pas forcément un départ... La pétillante Charlyne, dont vous avez pu apprécier le coup de ciseau ces derniers mois, restera à ses côtés. Catherine (jeune grand-mère), dans son espace-con con séparé du salon, vous



propose toujours ses modelages bio-énergétiques du cuir chevelu, un pur moment de bien-être et de relaxation. A noter, pour vos cadeaux de dernière minute, que le salon Camille Hedon propose de superbes parures, bracelets, boucles d'oreille Axelle de Gap.

Salon Camille Hedon
14, rue du 8 mai 1945.
Tél. 04 78 28 67 54.

www.camillehedon.com



Le grand quiz des commerçants

Tous les commerçants de Saint-Germain ont concocté un questionnaire sur le village. Rendez-leur visite avec le bulletin de participation joint au Petit Potin, ils vous fourniront des indices ! Vous avez jusqu'au samedi 3 janvier pour déposer votre bulletin rempli chez votre commerçant préféré. Et le samedi 10 janvier à 18h, venez assister autour d'un verre au tirage au sort des gagnants au Croq' en Thym, rue du 8 mai. Nombreux lots en jeu !

Qui sont-ils, que font-ils ?

Des femmes et des hommes qui travaillent au quotidien au service de la commune... Dans chaque numéro du Petit Potin retrouvez un zoom sur un service... aujourd'hui, Acti'Jeunes, au service de l'enfance et de la jeunesse.

Laurent Meurée, le nouveau directeur

37 ans, professionnel de l'animation, formateur BAFA, passionné de cinéma et de théâtre. Laurent gère depuis septembre une équipe de 5 à 10 animateurs selon la période.



Ses projets

- Proposer un programme annuel des activités des vacances scolaires pour une meilleure visibilité et une meilleure communication auprès des familles. Les prochains thèmes tourneront autour de l'artistique pour les vacances d'hiver (théâtre, cinéma, expression corporelle...), la nature pour le printemps, version land'art, la musique et la danse. Chaque période sera clôturée par un temps fort ouvert à tous (spectacle, projection, exposition,...).
- Développer sur le temps périscolaire du soir, des ateliers complémentaires aux activités libres comme

sports et danses du monde, création de jeux de société.

- Dynamiser l'Espace Jeunesse grâce à une nouvelle approche et l'arrivée d'un nouvel animateur, Mathias Descamp, qui aura pour objectif de rassembler les jeunes de Saint-Germain autour d'initiales et de projets.

Une nouvelle offre pour les ados

26 ans originaire de la région parisienne, Mathias Descamp a intégré notre commune mi-novembre en contrat d'apprentissage BPJEPS (Brevet profession-

nel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Cet animateur touche-à-tout a pour mission de valoriser l'image de nos jeunes et de faire en sorte qu'ils se réapproprient leur village à travers différentes animations dont ils seront aussi les acteurs. A travers un programme régulier d'activités fonctionnant les mercredis et samedis après-midi, les vendredis soir, ainsi que durant les vacances scolaires, il aura pour but de développer une offre de sorties encadrées (bowling, ciné...), des rencontres entre jeunes (soirée raclette, karaoké,...) mais aussi et surtout des projets pour lesquels les jeunes seront directement force de propositions. D'autres missions s'ajoutent à ses fonctions d'animateur, comme l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, ainsi que créer des rendez-vous prévention sur des sujets qui touchent les adolescents : drogue, sexualité, tolérance,... Mathias devient également le référent du CMJ, le conseil municipal des jeunes.

Ingrid Deckmin



Paroisse

Célébrations de NOËL

Veillée mercredi 24 décembre : messes à 19h30 à Quincieux, 20h à Albigny, 21h à Neuville sur Saône, 23h30 à Fleurieu.

Jour de Noël, jeudi 25 décembre : messes à 10h à Genay, 10h30 à Neuville sur Saône.

En Janvier 2015 : Dimanche 17 janvier, messe à 9h à l'église de Saint-Germain. Mardis 6, 13, 20 et 27 janvier, messes à 18h30 à la salle paroissiale

La Mairie vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 45. Les mercredis de 9 h à 12 h et les samedis de 9 h à 11 h 30.

Fermetures exceptionnelles

La bibliothèque sera fermée les 23 et 24 décembre et les 30 et 31 janvier. Elle restera ouverte les samedis 27 décembre et 3 janvier de 10h à 12h.

La Poste : du lundi 22 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015, la poste sera ouverte du lundi au samedi : de 9h à 11h45. Elle sera fermée les après-midi.

La Mairie sera fermée le 24 décembre. Le 31 décembre-fermeture exceptionnelle à midi.

Numéros utiles

Mairie	04 78 91 25 21
Police municipale	04 78 91 46 75
Permanence élus (urgence)	06 58 66 88 28
Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU : 15 Médecin de garde	04 78 98 21 21
Médecin, Dr De Ladreit	04 78 91 43 91
Médecin, Dr Binazet	04 72 08 85 34
Cabinet infirmier	04 78 91 60 08
Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillet	04 78 91 66 33
Horaires de la déchèterie (novembre à mars) :	
Lundi au vendredi 9 h à 12 h / 14 h à 17 h, samedi 9 h à 17 h, dimanche : 9 h à 12 h.	